

Fiche de poste à exigences particulières

Secteurs : Strasbourg 1

Libellé du poste : Conseiller pédagogique en langue et culture régionales ou langues vivantes étrangères

1. **Définition du poste et des missions**

L'enseignant maître-formateur nommé dans ces fonctions est chargé de mettre en œuvre la politique académique et départementale des langues vivantes dans les écoles maternelles et élémentaires des secteurs qui lui sont attribués.

Missions :

- Accompagnement pédagogique des enseignants entrant dans le métier
- Organisation et encadrement d'actions de formation (stages et animations pédagogiques)
- Mise en place de l'enseignement de l'allemand (voie renforcée)
- Mise en place, développement et suivi des pôles bilingues
- Organisation du service et suivi des personnels contractuels (voie renforcée et voie bilingue)
- Organisation et suivi d'actions culturelles et de projets franco-allemands
- Conseiller technique auprès de l'IEN

2. **Compétences et qualités requises**

Bonne maîtrise de la langue allemande

Bonne connaissance de la didactique des langues vivantes

Capacités d'adaptation

Aisance relationnelle et aptitude au travail en équipe

Compétences communicationnelles et rédactionnelles

Capacité à interagir avec des acteurs variés (élus, équipes de circonscription, équipes pédagogiques françaises et allemandes, parents d'élèves, associations...)

3. **Conditions de recrutement**

Le candidat doit être titulaire du CAFIPEMF.

Le recrutement s'effectuera à partir de l'entretien avec une commission composée de 3 personnes et présidée par l'inspecteur adjoint au DASEN.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Anita Marchal – Coordinatrice départementale langues vivantes – DSDEN 67

Tél. 03 69 20 93 20

anita.marchal@ac-strasbourg.fr